

1392

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

Programme majeur politique de GRN/LCD

PROJET D'APPUI AUX STRATEGIES ET POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES/ LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (GRN/LCD) (PASP)

P A S P

DOCUMENT DE BASE

Comité de pilotage

Ouagadougou, Janvier 1998

Comité Permanent Inter- Etats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel

CILSS

Permanent Inter State Committe
for Drought Control in the Sahel

*PROJET D'APPUI AUX STRATÉGIES
ET POLITIQUES DE GRN/LCD
(PASP)*

COMITÉ TECHNIQUE DE GESTION 1998

Document de base

Décembre 1997

Sommaire

I	Introduction	1
II	Bilan annuel d'exécution 1997	1
2.1	Réalisations par grands résultats	1
2.1.1	Les activités de coordination	1
2.1.2	Les activités d'appui à l'élaboration des PAN	2
2.1.3	Les activités d'élaboration et d'adoption d'un PASR	3
2.1.4	Les activités de mise en place d'un système de suivi-évaluation de la CCD	4
2.2	Exécution physique du projet	5
2.3	Exécution financière au 30 septembre 1997	14
2.4	Leçons	14
III	Les axes de travail pour les trois années à venir (1998-2000)	16
3.1	Les résultats obtenus depuis le démarrage du projet en novembre 1995	16
3.1.1	Appui à l'élaboration des PAN	16
3.1.2	Elaboration d'un PASR	20
3.1.3	Mise en place d'un système de suivi-évaluation de la CCD	21
3.2	Les axes de programmation 1998-2000	23
IV	Programme indicatif de travail pour l'année 1998	24
4.1	Programme indicatif de travail	24
4.2	Projet de budget	31

SIGLES & ABRÉVIATIONS

ACDI	:	Agence Canadienne de Développement International
AGRHYMET	:	Centre Agro-hydro-météorologique
CCD	:	Convention de lutte Contre la Désertification
CST	:	Comité Scientifique et Technique
CEDEAO	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	:	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIND	:	Comité International de Négociation de la CID
CONACILSS	:	Comité National du CILSS
GRN	:	Gestion des Ressources Naturelles
GTZ	:	Coopération Technique Allemande
INSAH	:	Institut du Sahel
LCD	:	Lutte Contre la Désertification
MIFRAC	:	Mission Française d'Appui au CILSS
ONC	:	Organe National de Coordination
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OIG	:	Organisation Inter-Gouvernementale
PAN	:	Programme d'Action National
PASP	:	Projet d'Appui aux Stratégie et Politique en matière de GRN/LCD
PASR	:	Programme d'Action Sous-Régional
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	:	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNSO	:	Bureau de la Lutte contre la Désertification et la Sécheresse
USAID	:	Agence Américaine pour le Développement International
RIOD	:	Réseau International des ONG sur la Désertification
SADC	:	Southern African Development Community
IGAD	:	Intergovernmental Authority on Development
UMA	:	Union du Maghreb Arabe
OSS	:	Observatoire du Sahara et du Sahel
PRISME	:	Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement
PM-GRN	:	Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles

I. INTRODUCTION.

Conformément au programme de travail et au plan d'opération annuel adoptés par le comité de pilotage tenu en janvier 1997, les activités 1997 du Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques en matière de Gestion des Ressources Naturelles et de Lutte contre la désertification (PASP) ont été conduites dans la perspective de l'atteinte des trois résultats moyens du Projet à savoir :

- R1 : L'élaboration des Programmes d'Action Nationaux (PAN) dans les pays du Sahel est soutenue par le CILSS.
- R2 : Un programme d'action sous régional (PASR) associant les pays limitrophes (autres pays de la CEDEAO) est élaboré et adopté
- R3 : Un système de suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la CCD est mis en place.

Le projet s'est en outre investi dans des activités visant à faire du CILSS un "tout cohérent" et non pas un simple assemblage de projets, et à améliorer la visibilité de l'institution au plan international. Il est à noter que dans la mise en oeuvre concrète des activités, le projet a tenu compte des recommandations faites par le comité de pilotage, en améliorant sa présence dans les pays et la communication avec les CONACILSS.

Le présent rapport rend compte des activités réalisées et propose des pistes d'action pour l'année 1998. Il est bâti sur la même structure que celle adoptée au CILSS en septembre 1996, à la seule différence qu'il ne comporte pas une partie "Plan d'opérations". Le projet propose que le plan d'opérations soit élaboré après le Comité Technique de Gestion, une fois connues, d'une part les ressources allouées au projet et aux projets qui sont susceptibles de coopérer avec lui, d'autre part les périodes de mise à disposition de ces ressources.

II. BILAN ANNUEL D'EXÉCUTION - ANNÉE : 1997

2.1. RÉALISATION PAR GRANDS RÉSULTATS

2.1.1. LES ACTIVITÉS DE COORDINATION

Le PASP a conduit des activités transversales de coordination en guise de contribution au développement et à l'intégration des Programmes Majeurs Politiques de Sécurité Alimentaire et de Gestion des Ressources Naturelles. Les plus importantes de ces activités sont :

- Participation au processus Sahel 21. La contribution du PASP a consisté à organiser et à prendre en charge la participation des ONG au processus;
- Participation aux réunions et activités du Groupe et du Pôle GRN;
- Rencontres régulières avec le Secrétaire Exécutif et avec le Conseiller Technique GRN sur l'état d'avancement du projet et/ou sur des dossiers dans lesquels le projet est impliqué;
- Accueil et réponse favorables aux sollicitations extérieures demandant l'expérience du CILSS sur la lutte contre la désertification.

2.1.2. LES ACTIVITÉS D'APPUI A L'ELABORATION DES PROGRAMMES D'ACTION NATIONAUX

L'élaboration du Programme d'Action National des pays est basée essentiellement sur le principe de la participation des différents groupes d'acteurs, le développement du partenariat et l'application d'une méthodologie opérationnelle. C'est sur ce dernier point que le projet a mis l'accent au cours de l'année 1997, à travers, entre autres, ce qui suit:

- a) l'organisation dans tous les pays membres de missions d'appui, lesquelles ont été des occasions pour, dans chaque pays :
 - évaluer le dispositif institutionnel;
 - procéder avec les ONC à une lecture critique de leur dispositif stratégique de mise en oeuvre du processus PAN;
 - faire des propositions de programme de travail et de dispositif institutionnel facilitant l'implication de toutes les catégories d'acteurs, y compris les partenaires de coopération, dans le processus.

Grâce à ces missions d'appui, des ONC comme ceux du Niger et de la Mauritanie ont mieux perçu la place que devait prendre le PAN dans la politique environnementale d'ensemble de leur pays, et d'engager, de manière spécifique, des actions de mise en oeuvre de la Convention.

- b) L'élaboration d'un document sur le format et les éléments constitutifs du PAN. Ce document a fait l'objet d'un atelier sous-régional de travail et d'échanges. Les participants à l'atelier ont trouvé que ce document représente un outil précieux pour ceux qui sont sur le point d'aborder la phase terminale de l'élaboration de leur PAN.
- c) La conception et la mise à disposition du Burkina, du Tchad et de la Mauritanie de modules de formation des équipes chargées de la conduite des sessions de concertations décentralisées et par catégories d'acteurs. Dans le cas du Burkina et de la Mauritanie, le projet a participé directement à la formation des équipes. Les résultats des concertations décentralisées au Burkina Faso témoignent de la pertinence de ces modules qui gagneraient à être répliquées dans d'autres pays.
- d) Enfin le projet a appuyé techniquement les ONC du Sénégal et du Burkina Faso dans la préparation, l'organisation et la conduite de leur forum national respectif. Les remarques et suggestions faites à ces deux pays ont contribué à :
 - relever la qualité de la documentation produite à l'occasion de ces forums nationaux;
 - la définition de la méthodologie à suivre au sortir du forum national pour l'élaboration du PAN.

2.1.3. LES ACTIVITÉS D'ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTION SOUS-RÉGIONAL

L'objectif initial pour 1997 était d'élaborer et de faire adopter par les instances compétentes et appropriées de la sous-région, un programme d'action sous-régional. Cet objectif n'a pas été atteint, mais des pas importants ont été faits en sa direction.

En effet le forum de lancement de l'élaboration du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest a pu se tenir avec la participation de tous les acteurs jugés pertinents à ce niveau de mise en oeuvre de la Convention. Le forum a permis de :

- adopter le cadre de référence consensuel de concertation, d'harmonisation et de planification d'actions concertées;
- s'accorder sur une compréhension commune de la nature et du contenu du PASR et identifier les domaines et axes prioritaires pour lesquels les actions concrètes devront être développées;
- d'approfondir et améliorer la méthodologie d'élaboration du PASR y compris les mécanismes de coordination et de pilotage;
- identifier les pistes à explorer pour les arrangements financiers à développer.

Au titre des mécanismes de coordination et de pilotage, il est important de souligner qu'un comité sous-régional de coordination du processus PASR a été mis en place . Son secrétariat technique a été confié au CILSS qui, dans le cadre de ce mandat, est convié à appuyer techniquement les pays non membres du CILSS dans l'élaboration de leur PAN, et cela dans un souci d'harmonisation des PAN dans la sous-région;

La méthodologie améliorée retenue prévoit l'élaboration du PASR en six étapes. L'étape n°1 "finalisation des actes du premier forum et tenue de la première réunion du CSRC" a été réalisée. Les documents ci-après, relatifs à cette première étape sont disponibles:

- les actes du forum du PASR;
- le cadre d'orientation du PASR;
- le mandat et le fonctionnement des groupes thématiques;
- les textes régissant le fonctionnement des organes du PASR;
- le programme de travail et le budget du processus d'élaboration du PASR.

Il est important de souligner que les lenteurs enregistrées dans le processus du PASR sont, en grande partie, imputables aux exigences du partenariat et de la participation qui sont des principes dont la mise en oeuvre est consommatrice de temps. En outre, dans le cas présent, la décision de la sous-région d'avoir une coordination bi-polaire (CILSS - CEDEAO) a beaucoup compliqué les choses. Le dispositif actuel qui concentre explicitement le travail technique au niveau du CILSS pourrait faciliter la suite des opérations.

2.1.4. LES ACTIVITÉS D'APPUI A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION

Les objectifs retenus pour 1997 étaient :

- de développer les capacités des ONC à utiliser les outils de suivi-évaluation rendus disponibles par le CILSS et par le Secrétariat de la Convention;
- de mettre à la disposition des pays des outils pour le suivi et l'évaluation de l'impact du processus de mise en oeuvre de la Convention.

S'agissant du premier aspect : "développement des capacités des ONC à utiliser les outils existants", des limites objectives sont apparues dans sa réalisation. Les pays sont, en effet, beaucoup plus préoccupés par conduire un processus que par le suivre, et tous ne conduisent pas leur processus sur la base d'un programme de travail clair et cohérent. De ce fait, un des mandats de l'équipe qui était d'aider chaque pays à adapter les grilles d'indicateurs du CILSS et du secrétariat de la Convention à ses réalités n'a pas été exécuté de manière conforme aux prévisions. En lieu et place de l'adaptation au cas par cas de la grille d'indicateurs, un atelier a été organisé (Niamey, septembre 1997). C'est principalement au Burkina où un cadre stratégique clair de mise en oeuvre du processus existe que cette adaptation a pu se faire. Le Mali pour sa part disposait déjà depuis 1996 de sa propre grille d'indicateurs de suivi du processus. Le Sénégal a dit pleinement se retrouver dans la grille développée par les pays de la sous-région à Banjul. La première session de la Conférence des Parties ayant recommandé à tous les pays de tester la grille d'indicateurs produits par le Secrétariat de la Convention, une des activités du PASP pour 1998 sera d'appuyer chaque ONC dans cet exercice.

S'agissant du second aspect, "développement d'outils pour le suivi et l'évaluation de l'impact", le projet s'est attaché surtout à développer la réflexion sur la manière d'aborder le suivi d'impact. Les conclusions auxquelles il est parvenu, principalement la nécessité d'éviter d'élaborer ex-situ les indicateurs pour les pays et de s'attacher plutôt à développer une méthodologie à partir de laquelle chaque pays pourrait élaborer son set d'indicateurs, ont alimenté et influencé les conclusions des réunions organisées par l'OSS en juin dernier, puis par le secrétariat de la Convention et le CRDI en juillet 1997. À la suite de ces réflexions l'objectif initial d'avoir des indicateurs d'impact indépendants des programmes d'action s'est révélé inopérant et contraire à l'esprit de la Convention. Il a donc été abandonné, d'autant que l'exercice de développement de projets pilotes transfrontaliers par le Sénégal et la Mauritanie n'a pas encore débouché sur des projets et programmes concrets.

Les réflexions amorcées par le projet sur les voies et moyens de rendre la grille d'indicateurs produite par le secrétariat de la Convention opérationnelle dans la sous

région et sur la méthodologie de développement par chaque pays de ses indicateurs d'impact ont fait l'objet d'échanges entre représentants des ONC de la sous région en début septembre à Niamey.

2.2. EXÉCUTION PHYSIQUE DU PROJET

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉALISATIONS
RI : APPUI A L'ELABORATION DES PAN			
10 Appuyer les Etats membres dans la vulgarisation de la Convention	101 Appuyer sous forme de subventions, de prix ou de concours, la production d'émissions et de pièces de théâtre sur la Convention et/ou sur des projets pilotes de LCD réussis.	Octroi d'un prix CILSS au prochain FESPACO	Le prix a été octroyé à un film américain qui traite des aspects sociaux de la GRN au Burkina et au Mali.
		Distribution d'un prix du meilleur reportage ou de la meilleure émission ou pièce de théâtre.	Non réalisée
		Des émissions sur la mise en oeuvre de la Convention sont produites à l'occasion de la commémoration de la journée du 17 juin.	Non réalisée, sauf au Burkina Faso où l'équipe de projet a participé aux activités par la tenue d'un stand d'exposition sur les activités du CILSS et la participation à une émission de radio.
	102 Soutenir les journées de sensibilisation de la Guinée-Bissau	Les journées sont organisées avec un appui financier du CILSS.	Le CILSS a procédé au transfert des ressources en << novembre 1997 >>.

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉALISATIONS
11 Elaborer des outils d'aide à la décision et les mettre à la disposition des Etats	111 Soutenir les fora de préparation des PAN en mettant des consultants à la disposition des pays pour la préparation des fora.	Six consultants sont recrutés pour appuyer les 6 pays n'ayant pas encore organisé leur forum	Le CILSS a octroyé au CONSERE (Sénégal) et au CONAGESE (Burkina) les sommes de deux millions et de un million FCFA (respectivement) pour leur permettre de recruter eux-mêmes les consultants dont ils avaient besoin. En outre, le Burkina a bénéficié d'un appui direct des deux experts du projet dans la finalisation des documents de base de son forum national.
	112 Appuyer la Gambie et le Burkina dans leurs efforts de mobilisation des ressources nationales	Une étude est réalisée sur les fonds nationaux de LCD. Un atelier de restitution aux acteurs nationaux est organisé	Pour la Gambie, l'activité est reportée à 1998 car le pays n'est pas encore prêt pour l'activité. Pour le Burkina, les modalités de conduite de l'étude ont été fixées avec le pays. L'étude doit être réalisée en 1998.
12 Documenter le progrès réalisés par les différents ac durant le processus	121 En collaboration avec le PRISME, éditer un bulletin trimestriel sur l'apport du CILSS à la mise en oeuvre de la CCD et sur l'état d'avancement du processus au Sahel	4 bulletins sont édités et diffusés	Il a été édité un numéro spécial de reflets sahéliens à l'occasion du forum du PASR. Pendant le forum du PASR, des bulletins quotidiens étaient édités.

C O M P O S A N T E M A J E U R E	A C T I V I T É S P R O G R A M M É E S	I N D I C A T E U R S D E R É S U L T A T S	R É A L I S A T I O N S
13 Promouvoir l'échange d'informations et d'expériences	131 Promouvoir le développement d'initiatives conjointes entre pays et entre organisations sous régionales et régionales	Des réunions et voyages d'études sont organisés	Un voyage d'études au Sénégal et au Burkina des ONG du Cap Vert a été financé.
	132 En collaboration avec le Centre AGRHYMET, connecter les ONC au réseau INTERNET	Les 9 ONC sont connectés à INTERNET	Une étude est en cours pour évaluer les dispositifs informatiques des pays.
14 Appuyer les Etats dans leurs réflexions et actions pour l'élaboration des PAN	141 Organiser dans chaque pays une mission d'appui au processus	Dans chacun des 9 pays une mission d'une durée de 15 HJ est effectuée	Tous les pays ont bénéficié de ces missions. 8 pays entre le mois de février et le mois de Mai; la Mauritanie en Août.

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉALISATIONS
	142 En collaboration avec le PADLOS et le RIOD, soutenir les Etats dans la préparation de la participation de certains groupes d'acteurs (ONG, associations, producteurs, femmes) aux fora nationaux et régionaux	Des ateliers sont organisés au niveau national	Le projet a assuré la participation des ONG au processus Sahel 21
	143 Développer la réflexion sur des thèmes pertinents	Des études sont réalisées et des rencontres sont organisées pour les valoriser. Des documents sur les concepts clé de la CCD sont produits.	<ul style="list-style-type: none"> - Production et discussion dans le cadre d'un atelier d'une note sur "le format et les éléments constitutifs du PAN"; - Production avec le Club du Sahel, et diffusion auprès des ONC, d'une note de réflexion sur le processus PAN au Sahel"; <p>Production avec le CONAGESE d'une note sur les concepts clés de la CCD.</p>

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉALISATIONS
16 Participer activement aux réunions et négociations organisées autour de la Convention	161 Participer à la 10è session du CIND, à la première conférence des Parties, ainsi qu'aux réunions régionales, sous régionales et nationales pour lesquelles la participation du CILSS apporte un plus	La présence du CILSS à ces différentes rencontres est effective	Le PASP a participé à : - la 10è session du CIND; - la 10è session bis du CIND; - la Panafricaine de Ouaga; - les 2è et 3è réunions des points focaux africains de la CCD; - les fora nationaux du Sénégal et du Burkina Faso; - la réunion des bailleurs de fonds de la Mauritanie;
	162 Prendre en charge la participation de certains ONC aux réunions internationales, régionales, sous-régionales et nationales sur la CCD et Sahel 21	Les ONC sont impliqués dans les activités des comités nationaux Sahel 21	La participation des ONG à Sahel 21 a été directement assurée au niveau national sans recours au PASP.

R2 : ELABORER ET ADOPTER UN PROGRAMME D'ACTION SOUS-RÉGIONAL (PASR) ASSOCIANTE LES PAYS LIMITROPHES

20 Piloter l'élaboration du PASR	201 Préparer et tenir le 1er forum sous-régional	Les documents de travail sont élaborés et envoyés aux participants	Réalisé entre Janvier et juin
		Le forum est tenu et les mécanismes de coordination sont définis et mis en place	Réalisé du 21 au 23 juillet 1997 à Niamey

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉALISATIONS
	202 Restituer les résultats du forum et lancement du processus au niveau national	Un atelier national de restitution est organisé dans chaque pays avec la participation du CILSS	La méthodologie révisée et adoptée au cours du forum n'a pas retenu cette activité. Cependant les actes du forum et le cadre d'orientation du PASR ont été édités et ventilés dans tous les pays.
	203 Elaborer les projets et programmes prioritaires	Les projets et programmes en cours des OIG qui sont pertinents sont réactualisés	Non prévu dans la méthodologie révisée et adoptée au cours du forum.
		D e n o u v e a u x programmes et projets sont identifiés et formulés	La méthodologie révisée et adoptée au cours du forum prévoit cette activité à travers les groupes thématiques.
	204 Adopter PASR en Conseil des Ministres	Tenue du Conseil	Reporté à juin - juillet 1998.
R3 : METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION			
30 Développer les capacités des Etats à utiliser les outils disponibles pour le suivi du processus	301 Réaliser un guide d'utilisation des indicateurs produits par le CILSS et le secrétariat de la CCD	Un guide d'utilisation des indicateurs produits au niveau mondial existe	Les réflexions sur le sujet ont abouti au fait qu'il est difficile, compte tenu du fait que chaque pays apporte sa touche de créativité à la mise en oeuvre du processus, de produire un guide qui va plus loin que ce qui figure dans la plaquette réalisée à cet effet par le CILSS en 1996-1997

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉALISATIONS
	302 Aider les Etats à internaliser les outils de suivi du processus en organisant des séances d'adaptation de la grille d'indicateurs de processus aux réalités nationales	Chaque pays dispose de sa propre grille d'indicateurs de suivi du processus.	Le Mali et le Burkina en disposent. Faute de programme de travail clair et cohérent, il est difficile dans les autres pays d'avoir une grille spécifique. Les indicateurs produits au niveau mondial ont fait l'objet de discussions et d'échanges au cours d'un atelier regroupant les représentants des ONC de la sous-région < Afrique de l'Ouest >
31 Développer les outils de suivi-évaluation de l'impact de la mise en oeuvre de la CCD	311 En partenariat avec l'OSS, recenser et mettre à la disposition des Etats le potentiel sahélien de production / utilisation d'indicateurs biophysiques et socio-économiques, ainsi que les besoins des utilisateurs	une étude est réalisée	Cette activité a été prise en charge par l'INSAH qui a organisé en février 1997 un "atelier régional d'harmonisation des outils méthodologiques de collecte, de suivi d'impact et d'analyse des données agro-socio-économiques en GRN". Les résultats de cet atelier mérite cependant d'être complétés par une analyse sur la nature, la place et le rôle des dispositifs institutionnels à mettre en place au niveau national pour le suivi d'impact.

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉALISATIONS
	312 Adapter les indicateurs biophysiques et socio-économiques les plus utilisés et définir une situation de référence pour 3 à 4 sites à choisir en rapport avec le PASR	La liste des indicateurs et leurs valeurs à fin 1996 pour 3 à 4 sites sont disponibles	La liste a été établie au cours de l'atelier INSAH ci-dessus mentionné. Cependant, l'état d'avancement du PASR et les conclusions des réflexions sur les indicateurs d'impact ne permettaient pas de se lancer dans l'établissement d'une situation de référence.
	313 En partenariat avec le PADLOS, réaliser des études nationales sur les besoins d'information et sur les savoirs faire locaux en matière d'indicateurs de suivi des variations des phénomènes climatiques, biophysiques et socio-économiques		Les réflexions sur les indicateurs d'impact ont amené le projet à abandonné cette étude, afin d'éviter l'ouverture de cimetières d'informations.
	314 Organiser avec le PADLOS un atelier de validation des études nationales.	L'atelier est organisé en fin juin au plus tard	Voir 313

C O M P O S A N T E M A J E U R E	A C T I V I T É S P R O G R A M M É E S	I N D I C A T E U R S D E R É S U L T A T S	R É A L I S A T I O N S
	315 Elaborer avec le PADLOS une grille d'indicateurs d'impact au niveau local avec les conditions et modalités d'utilisation (villages pilotes)	Des rencontres de travail sont organisées et la grille est élaborée pour fin août	Voir 313 & 314
	316 Editer cette grille et la diffuser dans les Etats membres	La grille est ventilée dans les Etats	Voir 313, 314 et 315. Les réflexions sur les indicateurs d'impact ont cependant été éditées et diffusées

2.3. EXÉCUTION FINANCIÈRE (au 30 septembre 1997)

CATÉGORIES DE COÛTS	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS
INVESTISSEMENT	11.400.000	10.266.460
PERSONNEL	44.055.000	32.988.511
FONCTIONNEMENT	23.670.000	18.753.167
ACTIVITÉS/INTERVENTIONS	254.827.000	127.762.212
TOTAL	333.952.000	189.770.350

2.4. QUELQUES LEÇONS TIRÉES DES ACTIVITÉS 1997 DU PROJET

Le projet a connu en 1997 un taux d'exécution physique meilleur à celui de l'année précédente. Cette situation résulte de la prise en compte dans la programmation '97 des leçons tirées en 1996, mais aussi d'une meilleure coopération avec les ONC, les CONACILSS et les institutions du système CILSS. La plupart des actions programmées ont été réalisées, et de manière conforme à l'esprit et au principe de la CCD. Les activités qui n'ont pas pu être réalisées l'ont été pour les raisons suivantes:

- la faiblesse des ressources humaines du projet;
- la mise en place tardive de certains financements : des financements attendus pour janvier 1997 n'ont été positionnés sur les comptes du projet qu'en juillet 1997 pour les uns, octobre 1997 pour d'autres. Des lenteurs opérées dans la justification de certaines dépenses par le centre de gestion ont entraîné aussi la suspension momentanée des financements GTZ;
- le rythme du processus dans certains Etats (mise en place des fonds nationaux de lutte contre la désertification au Burkina et en Gambie; adaptation de la grille d'indicateurs de processus aux réalités nationales);
- le caractère itératif du processus de mise en oeuvre de la Convention qui requiert que l'on revienne sur certaines programmations pour mieux orienter le processus (activités de pilotage du processus PASR, activités liées aux indicateurs d'impact).

La question des ressources humaines du projet, leur renforcement quantitatif et qualitatif, mériterait de la part du secrétariat exécutif et des partenaires du CILSS une réflexion particulière, d'autant que les décisions prises lors du forum du PASR impliquent en 1998, un élargissement du mandat et des activités du PASP.

Il serait en outre souhaitable que les CONACILSS attirent davantage l'attention des responsables de leurs pays sur la nécessité de faire preuve de volonté politique plus fort en matière de mise en oeuvre de la Convention, en renforçant les ONC et en faisant véritablement de la lutte contre la désertification une de leur priorité. Il est indéniable que les progrès accomplis dans chaque pays est fonction de cette volonté politique, et les progrès accomplis dans un pays comme la Gambie, sous embargo, en attestent.

Le PASP a eu des rapports de collaboration assez étroite avec le PRISME et l'Unité Régionale de Coordination de l'UNSO. La collaboration prévue avec le PADLOS n'a pas pu prendre, faute d'une réflexion commune préalable à l'établissement des programmes d'activités. Cependant cette coopération doit être intensifiée cette année, notamment dans le domaine des savoirs faire locaux en matière de lutte contre la désertification, thème centrale de la prochaine session du Comité de la Science et de la Technique qui se tiendra à Dakar en même temps que la deuxième session de la COP.

Il est utile de rappeler que la coopération avec le PRISME a été effective dans les différents modes de promotion de la Convention: organisation du prix CILSS au FESPACO, édition des publications relatives au PAN, au PASR et au suivi-évaluation. Avec l'Unité Régionale de Coordination de l'UNSO pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord la coopération a surtout porté sur la conduite du processus du PASR (préparation des documents et réflexions stratégiques), et la conception des documents relatifs au PAN et au suivi-évaluation ("format et éléments constitutifs du PAN", "éléments de méthodologie pour le suivi d'impact").

Le PASP a aussi bénéficié de l'appui des Assistants techniques, dans les réflexions sur:

- les rapports entre les processus PAN et Sahel 21;
- la conduite du processus du PASR et l'organisation du forum de Niamey;
- les éléments de méthodologie pour le suivi d'impact, le format et les éléments constitutifs du PAN.

III. LES AXES DE TRAVAIL POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES (1998-2000)

3.1. LES RÉSULTATS OBTENUS DEPUIS NOVEMBRE 1995

Le PASP a réellement démarré ses activités en novembre 1995 avec le recrutement du coordonnateur et des experts. Le bilan présenté ici concerne donc la période novembre 1995 - décembre 1997, et se réfère aux résultats qui étaient attendus de la mise en oeuvre du projet. Il concerne les aspects physiques du projet. Le bilan financier sera présenté dans un autre document.

3.1.1. RÉSULTAT N°1 : *L'élaboration des programmes d'action nationaux (PAN) dans les pays du Sahel est soutenue par le CILSS*

Compte tenu du fait que l'élaboration d'un programme et la définition des outils et instruments de suivi et d'évaluation du même programme sont les deux faces d'une même médaille. L'appui à l'élaboration des PAN et le Suivi-Evaluation ont été conduits en tandem pour l'atteinte de ce résultat.

A) Les activités

Les activités entreprises depuis novembre 1995 dans la poursuite de ce résultat peuvent être regroupées sous trois rubriques principales qui sont:

- La mise à la disposition des Etats de moyens didactiques, pédagogiques, financiers et d'outils d'aide à la décision. C'est dans ce cadre qu'il faut mentionner :
 - la conception, l'édition et la diffusion d'une version simplifiée de la convention pour soutenir les activités d'information et de sensibilisation des ONC. La traduction en langues nationales sahéliennes de cet outil de dialogue et de concertation est en cours dans cinq (5) pays. Dix (10) langues sont concernées. Pour l'instant, les versions prêtées et en circulation sont le *bambara*, l'arabe, le N'Gambaye, le Songhaï..
 - la définition et la diffusion d'une méthodologie en six étapes pour l'élaboration et l'adoption du PAN. Cette méthodologie qui se veut opérationnelle et facilement internalisable par l'ONC et l'ensemble des acteurs, décrit pour chaque étape, les activités à réaliser, les conditions à réunir pour que ces activités soient correctement menées et permettent d'atteindre les résultats escomptés, les résultats ou produits que l'on devrait obtenir.
 - la rédaction, l'édition et la diffusion d'un document montrant comment doit se présenter et que doit contenir - dans ses grandes lignes, un programme d'action national.

- la conception et la mise à la disposition de trois pays de modules de formation des équipes chargées de conduire, dans le cadre de l'identification des priorités nationales, les concertations décentralisées et par catégorie d'acteurs.
- deux Etats, à savoir la Gambie et la Guinée Bissau, ont reçu des appuis financiers pour l'organisation de leurs journées nationales. Les autres pays, à l'exception du Mali, ont bénéficié des fonds de facilitation mis en place par la France et le Secrétariat de la Convention pour les activités d'information - sensibilisation et de préparation des fora nationaux.
- l'organisation de rencontres d'échanges entre ONC et avec les ONG. Ces rencontres ont été des occasions pour :
 - discuter et orienter les points focaux nationaux de la CCD sur le cadre institutionnel de mise en oeuvre de la Convention, principalement le rôle, la structuration, l'ancrage institutionnel et le statut juridique de l'ONC;
 - donner des informations aux ONC sur les possibilités de financement existantes et les conditions d'éligibilité ou d'accès à ces financements;
 - discuter et approfondir les outils d'aide à la décision conçus par le projet (méthodologie d'élaboration des PAN, suivi-évaluation, format et éléments constitutifs d'un PAN, etc.);
 - donner une forme et un contenu à la collaboration entre le CILSS et les ONG;
 - harmoniser les points de vue de la sous-région sur les points à l'ordre du jour des sessions de négociation de la Convention ou de la Conférence des Parties.
- La mise à disposition des pays de l'expertise requise pour lever les goulots d'étranglement techniques qu'ils rencontrent dans la formulation et la conduite des activités de mise en oeuvre de la Convention. La première année du projet, ce type d'activité a été mise en oeuvre à travers des consultants. Devant les observations des CONACILSS et des ONC sur "l'absence du projet sur le terrain", cette expertise en deuxième année a été directement fournie par les experts du projet. Ces appuis techniques ont été des occasions pour, dans chaque pays :
 - évaluer le dispositif institutionnel;
 - procéder avec les ONC à une lecture critique de leur dispositif stratégique de mise en oeuvre du processus PAN;
 - faire des propositions de programme de travail et de dispositif institutionnel facilitant l'implication de toutes les catégories d'acteurs, y compris les partenaires de coopération, dans le processus;
 - faire des propositions et des suggestions pour améliorer la qualité des documents que les pays (qui ont atteint ce stade) ont préparés pour leur forum national.

B) Les résultats obtenus

L'élaboration d'un PAN ne se résume pas à la rédaction d'un document. Elle signifie et implique avant tout, la création de conditions propices à :

- la participation des communautés de base aux décisions qui engagent leur avenir,
- l'établissement d'un partenariat interne et externe actif qui n'est pas simplement perçu comme une philosophie d'action, mais aussi et surtout comme un moyen garantissant le partage des responsabilités, la participation des acteurs et l'intégration des actions pour combattre la désertification.

Vu sous cet angle, l'on peut dire que le processus d'élaboration des PAN dans l'espace CILSS a enregistré ces deux dernières années, des progrès significatifs. La situation d'ensemble se présente comme suit¹ :

Tous les pays membres ont engagé le processus PAN.

- Tous les pays, à l'exception de la Guinée Bissau, ont mis en place un organe national de coordination pluridisciplinaire et intersectoriel. Des efforts restent à faire dans de nombreux pays pour mettre sur pied, au niveau décentralisé, des relais représentatifs des différentes catégories d'acteurs. Dans tous les pays le caractère intersectoriel de l'organe est faible, car les représentants de certains secteurs une fois dans l'ONC, ne jouent pas ce rôle de relais et de courroie de transmission entre leur secteur et l'ONC. Cette situation, pensons-nous, résulte de la vision "Projet" que certaines catégories d'acteurs, principalement les services techniques et administratifs de l'Etat, ont du processus.
- L'information-sensibilisation, en tant qu'activité transversale à mener durant tout le processus, est engagée dans tous les pays. Elle connaît cependant des lacunes liées au fait que seuls deux pays, le Burkina Faso et le Cap Vert, l'ont engagée sur la base d'une stratégie de communication préalablement définie. À l'heure actuelle, l'absence d'une stratégie de communication est un handicap à une bonne évaluation de l'impact des activités d'information - sensibilisation entreprises dans les pays.
- Quatre pays (Burkina Faso, Cap Vert, Mali, Tchad) ont désigné le chef de file des partenaires de coopération impliqués dans leur processus. Toutefois, le mécanisme de concertation et de dialogue entre partenaires de coopération n'est actif que dans trois pays : le Burkina, le Cap Vert et le Sénégal. Le concept de chef de file n'est bien appliqué qu'au Burkina Faso.

¹ Un point complet, pays par pays est décrit dans un document disponible au PASP.

- Tenue du forum national. Quatre pays, à savoir le Cap Vert (novembre 1995), le Mali (février 1996), le Sénégal (mai 1997) et le Burkina Faso (juillet 1997), ont atteint ce stade. Les leçons tirées des expériences maliennes et cap-verdiennes ont permis aux deux autres pays d'assurer une bonne participation des populations à la base, de mettre sur pied des organes de coordination aux niveau national et décentralisé intégrant les différentes catégories d'acteurs, de dégager les priorités nationales en matière de lutte contre la désertification.
- Elaboration du PAN. Les quatre pays précités sont à ce stade avec cependant des niveaux d'avancement différents. Les programmes des municipalités au Cap Vert sont entièrement élaborés et le document de synthèse qui est le cadre de référence du PAN a été rédigé. Au Mali les programmes d'action locaux des régions de Sikasso, Koulikoro, Tombouctou et Kayes ont été entièrement élaborés. La charpente du PAN est entièrement définie. Au Sénégal un "programme conjoint d'actions prioritaires" a été élaboré et soumis aux partenaires de coopération pour financement. Le Burkina a juste procédé à la formulation de son programme de travail pour la seconde phase du processus. Raisonnement, tous ces quatre pays devraient disposer de leur PAN dans le courant de l'année 1998.

C) Les difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées par les pays dans la mise en oeuvre de la Convention sont nombreuses. Chaque pays, pourrait-on dire, est un cas. Le rapport pays sus-mentionné revient sur les difficultés propres à chaque pays, et pourrait être utilement consulté. Parmi les difficultés communes à plusieurs Etats, nous pouvons retenir :

- de nombreux pays se plaignent de n'avoir pas suffisamment d'appuis financiers de la part des partenaires de coopération pour la conduite de leur processus. Si pour certains pays comme la Gambie cela est avéré, pour d'autres on note que ces appuis font défaut en raison de leur faible capacité à élaborer des programmes de travail cohérents et/ou à mettre en place un dispositif institutionnel opérationnel et conforme aux principes et à l'esprit de la CCD.
- certains partenaires de coopération n'arrivent pas à percevoir l'importance du processus de réflexions et de concertations avec les populations dans la mise en oeuvre de la Convention. Ils sont pressés de voir des projets concrets en faveur des populations, comme si le passé était plus marqué par l'absence de projets concrets que par l'absence de mécanismes de mobilisation des énergies intérieures, de coordination des interventions extérieures aux milieux ruraux, de financements adéquats des projets locaux.
- les difficultés pour les ONC de certains pays d'impliquer les ONG dans le processus du fait des conflits de leadership au sein de la communauté des ONG, et/ou de la

- tendance de certaines ONG à considérer le processus de mise en oeuvre de la Convention comme un moyen de financement de leurs activités.
- le manque de personnel en quantité et/ou en qualité pour animer/conduire les activités de l'organe national de coordination.

3.1.2. RÉSULTAT N°2 *Un programme d'action sous-régional (PASR) associant les pays limitrophes (autres pays de la CEDEAO) est élaboré et adopté*

L'importance des tâches de coordination, le nombre et la diversité des acteurs impliqués dans le processus, ont amené le projet à impliquer d'autres compétences, principalement le CT - GRN, les assistants techniques et l'Unité Régionale de l'UNSO pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord ; toutes ces compétences se sont pleinement investies dans les activités consacrées à l'atteinte de ce résultat.

A) Activités

Les activités réalisées dans le cadre du projet autour de ce résultat ont principalement concerné:

- la préparation et la tenue de la réunion de Lomé en février 1996 pour l'identification des acteurs pertinents du PASR et l'adoption de la méthodologie d'élaboration du PASR;
- la préparation et la conduite d'études préliminaires dans les pays pour identifier les éléments de projets devant constituer le contenu du PASR;
- la préparation et la tenue du forum sous-régional qui a permis d'approfondir la méthodologie d'élaboration du PAN et de définir le cadre et les principes qui doivent servir de référence et de guide pour tous les acteurs impliqués dans la préparation et la mise en oeuvre du PASR;
- l'organisation des acteurs pour la détermination des constituants concrets et opérationnels du PASR.

B) Résultats obtenus

- Les domaines et axes prioritaires d'intervention ont été déterminés;
- les mécanismes de coordination ont été définis et leur fonctionnement codifié;
- des pistes pour les arrangements financiers ont été définis;
- la réflexion en vue de rationaliser et rendre complémentaires les activités des différentes OIG intervenant dans l'espace Ouest Africain est engagée.

C) *Difficultés*

- La coopération avec la CEDEAO n'a pas toujours été facile en raison des difficultés de communication entre le Nigéria et le Burkina Faso.
- Les exigences du partenariat, principalement la nécessité de se concerter dans les prises de décision et de tenir compte des sensibilités de toutes les parties, ont parfois constitué des freins à l'action.
- Jusque là, le processus est financièrement soutenu par le CILSS et ses partenaires traditionnels et le PNUD/UNSO. Certains partenaires hésitent à s'impliquer dans le PASR et invoquent le fait que les accords qu'ils ont signés avec le CILSS ne permet pas de financer des activités qui touchent des pays situés hors de la zone CILSS. Il est important que ces partenaires comprennent que selon la Convention (Article 10 de l'Annexe Afrique), il n'y a pas de PASR - CILSS, mais de PASR - Zone Afrique de l'Ouest. Au regard des moyens dont disposent les pays de la sous-région, refuser aujourd'hui de financer le PASR parce que des pays non CILSS sont impliqués revient à décider de l'arrêt du processus PASR. La désertification ne connaissant pas les frontières, on peut se demander quel va être véritablement l'impact des financements accordés aux Etats et au CILSS pour l'application de la CCD.

3.1.3. RÉSULTAT N°3

Un système de suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la Convention est mis en place

Comme il a été indiqué dans le cas du Résultat 1, les activités d'élaboration des PAN et de mise en place d'un système pour les suivre et les évaluer vont de pair. Aussi, les deux activités ont été conduites en tandem pour l'atteinte de ce résultat.

A) *Les activités entreprises*

La particularité de ce résultat est que le projet est directement comptable de la définition et de la conduite des activités à réaliser. Les activités de réflexion, de recherche et de concertation avec d'autres organismes travaillant sur le même sujet ont donc occupé une place importante dans les activités conduites à cet effet par le projet.

- Définition de la finalité et des constituants du système à mettre en place. C'est cette première activité qui a conduit à la nécessité de faire une distinction nette entre le suivi du processus et l'évaluation de l'impact des activités de mise en oeuvre de la Convention. C'est aussi à la suite de cette réflexion et en tenant compte des préoccupations des ONC, des difficultés qu'ils rencontraient dans le processus que la décision a été prise de mettre l'accent en première année sur le système de suivi du processus.
- Mise en place d'un système de suivi du processus. Ce travail a débuté par la détermination d'indicateurs et de modalités opérationnelles de leur vérification fondés sur les engagements des Parties. Les concertations entreprises avec les pays à la suite de ce travail ont révélé que le système était lourd et qu'il fallait l'alléger. Une nouvelle approche a donc été développée ayant abouti à la mise en place d'un système permettant aux acteurs

- de savoir à chaque étape du processus, ce qu'il faut entreprendre comme activités, et quels indicateurs considérer pour vérifier que l'étape a été correctement abordée et franchie.
- Tout en développant un système adapté à la sous région, le projet collaborait à mise en place au niveau international d'un système de suivi du processus. Il a beaucoup travaillé en ce sens avec l'OSS et les partenaires de celui-ci, ainsi qu'avec le Secrétariat de la Convention et les membres du groupe ad'hoc que celui-ci (le Secrétariat de la Convention) a mis en place sur le sujet.

- Définition d'une approche pour le suivi d'impact de la mise en oeuvre de la Convention. Ce travail a été entrepris d'abord à l'interne, puis partagé avec les pays. Les résultats obtenus ont alimenté et influencé à la fois les travaux du groupe de travail piloté par l'OSS et les travaux du groupe ad'hoc mis en place par le Secrétariat de la Convention. Le principe d'accorder la priorité à la détermination d'une approche sur laquelle chaque pays se baserait pour définir les indicateurs d'impact de son PAN peut être considéré comme une des principales contributions du projet dans les réflexions actuelles sur le suivi d'impact.

B) Résultats

- un système pour le suivi du processus d'élaboration du PAN existe. Il peut être considéré aussi comme un guide pour l'application en Afrique de l'Ouest du système mis en place au niveau mondial.
- Une méthodologie existe pour la mise en place au niveau de chaque pays d'un système de suivi et d'évaluation de l'impact de la Convention. Elle reste à être complétée dans deux aspects :
 - la démarche opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif institutionnel national;
 - la méthode à utiliser pour isoler les effets du PAN par rapport aux effets des autres cadres stratégiques environnementaux.

C) Difficultés

- Les pays, à ce stade ci du développement de leur PAN, sont beaucoup plus intéressés par concevoir et conduire un processus que par le suivre.
- De nombreuses institutions sont beaucoup plus préoccupées par "planter leur drapeau" que par développer une coopération inter-institutions saine allant dans le sens de l'application du principe de partenariat prôné par la Convention.

3.2. Les axes de programmation 1998-2000

La mise en oeuvre de la Convention au niveau de la sous-région sera marquée par les spécificités ci-après dont il faudra tenir compte dans les activités du projet:

- Dans certains pays, notamment les plus avancés, les activités se dérouleront beaucoup plus à l'échelon local que national. Les pays n'étant pas préparé à cela, le travail méthodologique qui a été fait pour le niveau national devra être fait aussi pour le niveau local. Certains "attributs" du projet devront passer au PADLOS, à moins que l'on ne retienne la solution la plus sage d'une coopération plus étroite PASP - PADLOS.
- D'autres pays vont continuer à "chercher leur voie" pour l'élaboration de leur PAN. Des efforts mieux ciblés sur les spécificités de chaque pays devront être faits dans le sens d'améliorer l'implication des populations à la base dans le processus. Des activités de renforcement des capacités des populations à la base, mais aussi des ONG devront être conduites. Les ONG de la sous-région ont, en effet, étalé tout le long du processus des faiblesses insoupçonnées en matière de coopération entre elles mêmes. Il faudrait également envisager un volet "communication sociale" et un volet "formation" en appui au développement des programmes d'action locaux.
- Le démarrage de l'application des programmes d'action aux différents échelons. Cela implique de mettre l'accent sur la recherche des moyens de financements de ces programmes, et sur le suivi de l'exécution de ces programmes. Le suivi sera d'autant plus important que la tendance actuelle est au refus par nos partenaires de coopération, de la mise en place du comité de suivi suggéré par la PANAFRICaine. Le projet devra s'investir dans l'appui à la mise en place et à l'expérimentation des systèmes nationaux de suivi-évaluation.

IV. PROPOSITIONS DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 1998

4.1. PROGRAMME INDICATIF DE TRAVAIL POUR 1998

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTAT	Suppositions importantes / Observations
R1 : APPUI A L'ELABORATION DES PAN			
10 SOUTENIR LES FORA DE PRÉPARATION DES PAN ET LES FORA DE VALIDATION / ADOPTION DES PAN	101	Mettre l'expertise requise à la disposition des Etats pour les études thématiques et la préparation des documents de base des fora nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Des études sont réalisées par des consultants sur des thèmes spécifiques; - Des missions sont conduites par les experts du projet pour appuyer les ONC dans la finalisation des documents de base des fora.
	102	Collecter et traiter les informations sur les progrès réalisés et les mettre à la disposition des Etats	<ul style="list-style-type: none"> - Des fiches de renseignements sur les progrès réalisés dans les pays sont conçues et envoyées dans les pays; - Les informations collectées à l'aide des fiches et dans le cadre des missions de suivi et d'appui sont traitées par les experts du projet, et <i>trois bulletins</i> sont édités dans l'année

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTAT	Suppositions importantes / Observations
11 DÉVELOPPER LES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE PAYS ET ENTRE ACTEURS	111 Organiser des voyages d'études et d'échanges d'expériences au profit des responsables des ONC et des coordination des Collectifs d'ONG actifs dans les processus nationaux.	Le projet finance la participation de responsables d'ONC aux fora organisés dans les pays membres du CILSS.	Des ressources financières sont disponibles dès le début du mois de février
	112 Créer les conditions d'une bonne circulation de l'information entre les ONC	Un forum du REFESA et des ONG féminines du Sahel est organisé pour améliorer la participation des femmes aux processus PAN.	La collaboration du PADLOS est acquise
12 CONTRIBUER À LA MOBILISATION DE RESSOURCES POUR L'ÉLABORATION DES PAN	121 Soutenir la mise en place dans les pays membres du CILSS de mécanismes durables de financement de la Convention.	Une étude de faisabilité / factibilité de la Connexion des ONC au réseau INTERNET est réalisée.	Activité réalisée à la demande
		Une expertise est mise à la disposition des pays <i>qui le souhaitent</i> pour l'élaboration d'un programme de travail chiffré à discuter avec les partenaires de coopération.	
		Des ressources techniques et financières sont mises à la disposition du Burkina Faso et de la Gambie pour les études préparatoires à la mise en place des FND	
		un atelier sur les modalités de mise en place des FND et de mobilisation des ressources est organisé	La collaboration du FIDA et de l'UNSO est acquise

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTAT	Suppositions importantes / Observations
13 Participer activement aux activités et réunions organisées aux niveaux sous-régional, régional et mondial autour de la Convention.	131 Soutenir le CONSERE dans la préparation de la COP-2	Des experts et des moyens financiers sont mis à la disposition du CONSERE pour la préparation de la 2è session de la COP.	
	132 Préparer la participation de la sous-région à la COP-2	Un atelier sous-régional sur les points inscrits à l'ordre du jour de la COP-2 et du CST-2 est organisé.	
	133 Préparer la participation de la sous-région au CST-2	En collaboration avec le PADLOS et le RIOD-Afrique de l'Ouest un inventaire des techniques et connaissances traditionnelles de lutte contre la désertification et un atelier de validation sont organisés	La coopération du PADLOS est acquise

R2 : ELABORER ET ADOPTER UN PROGRAMME D'ACTION SOUS-RÉGIONAL (PASR)

132

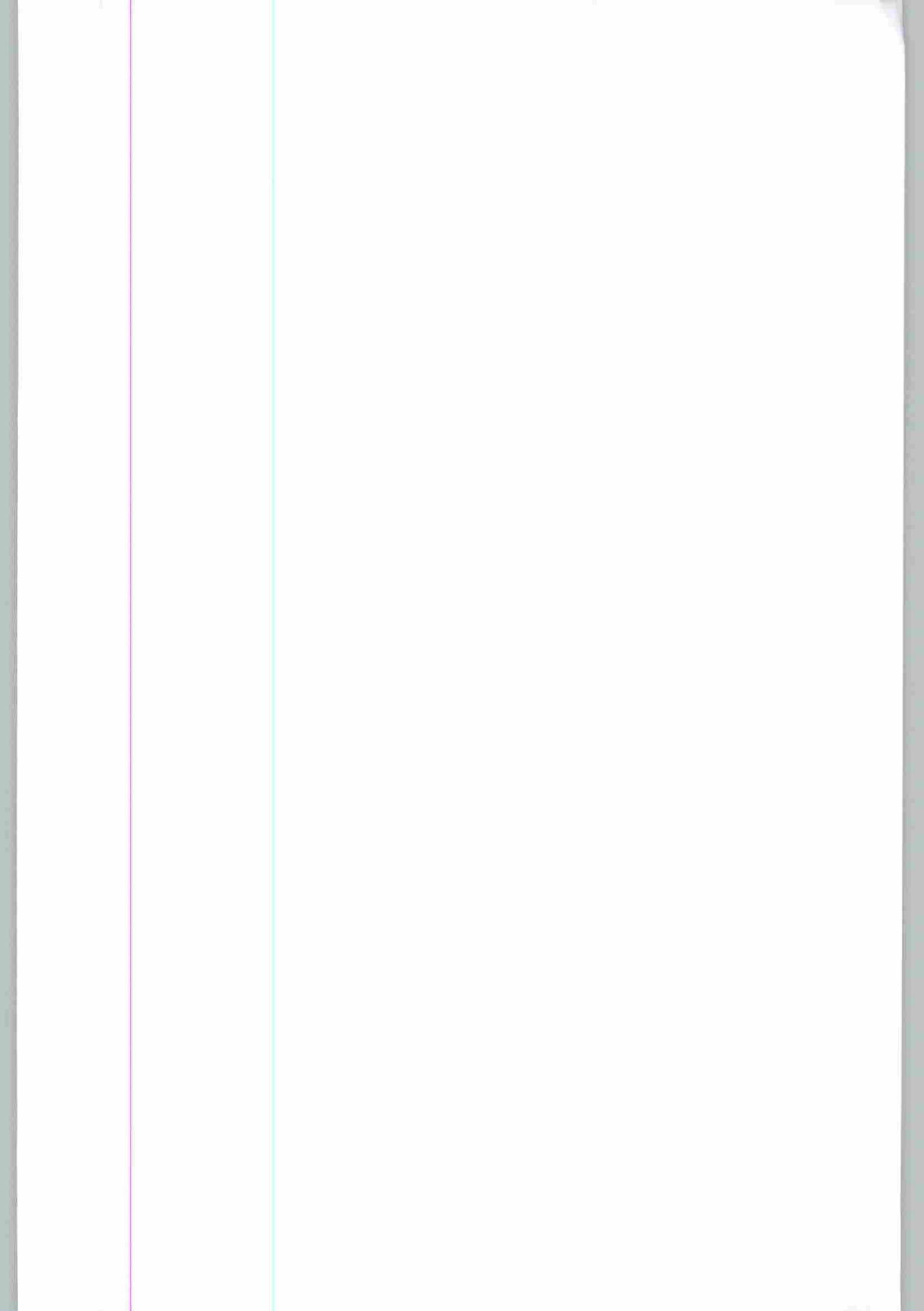
ASSOCIANT LES PAYS LIMITROPHES

20 PILOTER L'ÉLABORATION DU PASR	201 Appuyer l'organisation des réunions et travaux des groupes thématiques	une réunion regroupant le CILSS et les chefs de file thématique est organisée pour adopter les modalités de fonctionnement des réseaux.	
		Des appuis techniques et financiers sont donnés à chacun des groupes thématiques pour l'organisation de deux réunions et la réalisation d'études.	

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTAT	Suppositions importantes / Observations
	202 Organiser la réunion de validation technique du PASR par le CSRC	Une réunion CILSS-Chefs de file thématique est organisée pour harmoniser les résultats des travaux des groupes thématiques	
		Un consultant est recruté pour faire la synthèse des travaux des groupes thématiques	
		Une réunion du CSRC est organisée pour adopter les documents produits par les consultants	
	203 Organiser la mise en cohérence des PAN de la sous-région < Afrique de l'Ouest > avec le PASR.	Les éléments de méthodologie d'élaboration des PAN et de suivi - évaluation sont diffusés dans les pays non membres du CILSS	
		<i>À la demande</i> , des missions d'appui technique au processus PAN dans les pays non membres du CILSS sont réalisées par les experts du projet.	

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS		INDICATEURS DE RÉSULTAT	Suppositions importantes / Observations
21 ADOPTION DU PASR	211	Organisation d'une réunion préparatoire de rang ministériel		Une réunion des ministres chargés de l'environnement des pays du CILSS et de la CEDEAO est organisée
	212	Organisation de la réunion d'adoption		Une conférence de Chefs d'Etats des pays membres de la CEDEAO élargie au Tchad est organisée
22 METTRE LE PASR EN COHÉRENCE AVEC LE PAR - AFRIQUE	221	Contribuer activement aux activités de l'Union Régionale		Verser la contribution CILSS - CEDEAO au fonctionnement de l'UR
		Participer aux activités et réunions d'élaboration du PAR		

COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTAT	Suppositions importantes / Observations
R3:METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVE DE LA CONVENTION			
30 DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DES ETATS À SUIVRE ET À ÉVALUER LE PROCESSUS DE MISE EN OEUVE DE LA CONVENTION	301 Appuyer les pays membres du CILSS dans les opérations tests de la grille d'indicateurs recommandées par la COP-1	Une mission d'appui et de suivi est organisée par les experts du PASP dans chacun des 9 pays. Priorité est accordée aux pays qui sont avancés dans le processus	
31 DÉVELOPPER DES OUTILS DE SUIVI-ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA CCD	311 Développer la réflexion au niveau sous-régional sur le sujet	En collaboration avec l'INSAH, le Centre AGRHYMET et l'OSS, un atelier sous-régional est organisé sur le dispositif institutionnel à mettre en place au niveau de chaque pays pour le suivi d'impact et sur la méthodologie à utiliser pour isoler les effets des PAN	
	312 Appuyer les pays avancés dans la mise en place de leur système de suivi d'impact des PAN	Des indicateurs de suivi et leur mode de vérification seront définis de manière concertée avec les dispositifs institutionnels nationaux	



COMPOSANTE MAJEURE	ACTIVITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTAT	Suppositions importantes / Observations
ACTIVITÉS DE COORDINATION			
40 REFORCEMENT DES CAPACITÉS / COMPÉTENCES DU CILSS	Contribuer à la réflexion sur l'approche programme du CILSS et rechercher des synergies avec les autres projets		
41 REFORCEMENT DE LA VISIBILITÉ EXTÉRIEURE DU CILSS	Représenter le CILSS dans des activités et réunions pour lesquelles son expertise est sollicitée, principalement dans le domaine des conclusions de RIO.		

4.2. BUDGET ANNUEL PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT - EXERCICE 1998

RUBRIQUES	C	DÉPENSES	TOTAL	RECETTES		
				Contributions des donateurs		
O	D	Repartitions analytiques ¹		Allemagne	Canada	Etats - Unis
E	2011	2012	2013	2014		France
Frais de personnel	1	44.055.000			44.655.000	Pays-Bas
Frais généraux	2	25.000.000			25.000.000	
Investissement	3	10.000.000			10.000.000	
Interventions	4	30.000.000	168.000.000	50.000.000	25.000.000	
Total		109.055.000	168.000.000	50.000.000	352.655.000	

1. 2011 : Activités de coordination
 2012 : Activités d'appui à l'élaboration des PAN
 2013 : Activités d'appui à l'élaboration du PASR
 2014 : Activités de mise en place d'un système de suivi-évaluation de la CCD.